

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 2 octobre 2017

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le deuxième jour d'octobre deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415 rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Neuf (9) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Monsieur Cédrick Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

2017-10-232.2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance régulière du 5 septembre 2017
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Ministère des Transports – Sensibilisation, freins à moteur
 - 5.2. Ministère de l'Environnement – Avis
 - 5.3. Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - Ordonnances
 - 5.4. Club de motoneiges « Les Déserteurs » - Lettre de remerciements
 - 5.5. Comité organisateur « Sur le chemin de l'école » - Résolution de création et de nomination
 - 5.6. Ministère de l'Environnement – Avis de projet
 - 5.7. CAUREQ – Redistribution des excédents 2016-2017

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Programme de la taxe sur l'essence 2014-2018 – Programmation des travaux
 - 6.2. Bureau municipal – Achats
 - 6.3. États financier aux 30 septembre 2017 – Dépôt des rapports
 - 6.4. Transport Vas-Y inc. – Quote-part 2018

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport de septembre 2017
 - 7.2. MRC de Rivière-du-Loup – Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Subvention du PAARRM – Reddition 2017
 - 8.2. Parc Fontaine Claire – Soumissions pour pavage (*à venir*)
 - 8.3. Place Soleil – Remplissage du trou et nettoyage
 - 8.4. Déneigement de la caserne - Soumission

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel de septembre 2017
 - 10.2. Dérogation mineure - 929 rue du Patrimoine

11. LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de septembre 2017
 - 11.2. Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent – Adhésion 2017
 - 11.3. Loisirs Kakou – Embauche « Kin-Ball »
 - 11.4. Loisirs Kakou – Embauche « Équilibre et maintien »
 - 11.5. Loisirs Kakou – Embauche « Yoga et équilibre »
 - 11.6. Loisirs Kakou – Autorisation de paiement « Soccer »

12. FINANCES
 - 12.1. Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud – Invitation au 22^e souper-bénéfice
 - 12.2. Nation Malécite de Viger – Confirmation de financement
 - 12.3. Club de golf de Cacouna – Demande de financement
 - 12.4. Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB – Demande de financement

13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - 13.1. *Règlement anti-bunker* - Avis de motion

14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – 13 novembre 2017 à 19h30
 - 14.2. Période de dépôt de candidature pour les élections municipales – Du 22 septembre au 6 octobre 2017
 - 14.3. Date du vote par anticipation – 29 octobre 2017, de 12h00 à 20h00
 - 14.4. Date du scrutin – 5 novembre 2017, de 10h00 à 20h00

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-10-233.3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 5 septembre 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2017-10-234.4.1

4.1 Ratification des déboursés de septembre 2017 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amour
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 29 août au 25 septembre 2017 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 236 847,15\$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1 Ministère des Transports – Sensibilisation, freins à moteur

Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous informe le déploiement d'une stratégie de sensibilisation concernant la nuisance sonore liée à la circulation des véhicules lourds et à l'usage de leur frein moteur. Il retirera tous les panneaux d'interdiction du frein moteur actuel. En remplacement de ces panneaux, il est suggéré d'installer l'affiche de sensibilisation qui a été développée expressément pour les besoins de la stratégie.

5.2 Ministère de l'Environnement - Avis

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques donne avis concernant une demande d'augmentation de la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage de bovins laitiers faisant en sorte que cette production est égales ou supérieure à 4 200 kg sans atteindre 5 200 kg et ce, sur le territoire de la municipalité.

5.3 Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - Ordonnances

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels nous informe qu'un ancien pompier volontaire de la municipalité a récemment reçu sa sentence au palais de justice de Rivière-du-Loup pour une accusation d'avoir fait une fausse alerte. Cette personne doit se conformer à des conditions dans le cadre d'une ordonnance d'emprisonnement avec

sursis d'une durée de 30 jours. Par la suite, elle devra se conformer à des conditions dans le cadre d'une ordonnance de probation.

5.4 Club de motoneige « Les Déserteurs » - Lettre de remerciements

Le club de motoneiges de Cacouna « Les Déserteurs Inc. », nous remercie pour la commandite et l'intérêt apporté lors du 18^{ième} festival du tracteur.

5.5 Comité organisateur « Sur le chemin de l'école » - Résolution de création et de nomination

Réception de la *Résolution no. 1 portant sur l'approbation de la création du comité et la nomination de ses membres ainsi que de leurs mandats* de l'organisme « Sur le chemin de l'École » lors de la première rencontre officielle du Comité organisateur.

5.6 Ministère de l'Environnement – Avis de projet

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques donne avis concernant une demande de certificat d'autorisation au lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup, en ce qui a trait à des travaux d'étanchéisation et de réduction des eaux de lixiviation de la zone A.

5.7 CAUREQ – Redistribution des excédents de l'année financière 2016-2017

Le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec nous informe que la redistribution des excédents de l'année financière 2016-2017 pour la municipalité s'élève à 3 832,44\$.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-10-235.6.1

6.1 Programme de la taxe sur l'essence 2014-2018 – Programmation des travaux

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amour
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte

délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2018.

2017-10-236.6.2

6.2 Bureau municipal - Achat

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à déboursier un montant maximal de 1500,00\$ pour l'achat d'un nouveau bureau de travail ainsi qu'une imprimante pour la réception.

6.3 États financiers au 30 septembre 2017 – Dépôt des rapports

Dépôt des états financiers de la municipalité au 30 septembre 2017 pour information.

2017-10-237.6.4

6.4 Transport Vas-Y inc. – Quote part 2018

Le conseil d'administration de Transport Vas-Y inc. a approuvé ses prévisions budgétaires 2018 au montant 482 580,00\$. Pour 2018, la quote-part de la Municipalité de Cacouna s'élèvera à 4 508,00\$.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion au transport adapté pour l'année 2018 et accepte de défrayer la somme de 4 508,00\$ à même son budget 2018.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport de septembre 2017

Dépôt du rapport du service incendie de septembre 2017 pour information.

2017-10-238.7.2

7.2 MRC de Rivière-du-Loup – Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cacouna désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cacouna prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I, deux pompiers pour le cours d'opérateur d'autopompe et trois pompiers pour le cours de désincarcération au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Rivière-du-Loup en conformité avec l'article 6 du *Programme*.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rivière-du-Loup.

8. TRAVAUX PUBLICS

2017-10-239.8.1

8.1 Subvention du PAARRM – Reddition 2017

Dépôt de la reddition de compte pour la subvention du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal*.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Beaulieu pour un montant subventionné de 11 000,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses la rue Beaulieu dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-10-240.8.2

8.2 Parc Fontaine Claire – Soumissions pour pavage

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à faire procéder à l'asphaltage du stationnement du Parc Fontaine Claire;

D'AUTORISER le directeur général à contracter avec un entrepreneur général nécessaire à l'acquittement de cette tâche.

2017-10-241.8.3

8.3 Centre des loisirs – Remplissage du trou et nettoyage

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à faire procéder au remplissage du trou situé sur les lieux de l'ancien centre des loisirs, ainsi que de faire effectuer un nettoyage du site avant l'hiver;

D'AUTORISER le directeur général à contracter avec un entrepreneur général et de procéder à la location d'un conteneur nécessaire à l'acquittement de ces tâches.

2017-10-242.8.4

8.4 Dénéigement de la caserne - Soumission

Dépôt de la seule soumission pour le déneigement de la caserne incendie :

Renaud Thériault : Hiver 2017-2018 – 1400,00\$ plus taxes
Hiver 2018-2019 – 1500,00\$ plus taxes
Hiver 2019-2020 – 1600,00\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER la soumission de Renaud Thériault pour le déneigement de la caserne incendie, pour les hivers 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 ;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de déneigement en question.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel de septembre 2017

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois de septembre 2017 sont déposés au conseil pour information générale.

2017-10-243.10.2

10.2 Dérogation mineure - 929, rue du Patrimoine

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 929 rue du Patrimoine avaient demandé un permis pour la construction d'un garage en 2013 et que les marges latérales spécifiées étaient de 2 m de chaque côté;

CONSIDÉRANT QUE le garage a été implanté plus près de la ligne de terrain sud (88 cm plutôt que 200 cm) sans en aviser la municipalité et sans demander à un arpenteur d'implanter le bâtiment conformément aux marges minimales;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil considèrent que le propriétaire, sans qu'il ait nécessairement agi de mauvaise foi, n'a pas agi avec la diligence minimale pour que sa demande soit acceptable comme dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil rejettent la demande de dérogation mineure pour le 929 rue du Patrimoine.

11. LOISIRS ET CULTURE

2017-10-244.11.1

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel de septembre 2017

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois de septembre 2017 est déposé au conseil pour information générale.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil acceptent la demande des Loisirs Kakou inc. incluses dans le rapport, qui consistent à :

1. Un budget de 300,00\$ pour l'achat de bonbons pour la soirée d'halloween du 31 octobre 2017 ainsi que 100,00\$ pour l'achat de décorations;
2. Un budget de 50,00\$ (2x 25\$ en certificats cadeaux) pour le concours d'épouvantails;
3. Un budget de 1500,00\$ pour la fête des nouveaux arrivants;
4. Un budget de 1500,00\$ pour la Fête de Noël.

2017-10-245.11.2

11.2 Association touristique régional du Bas-Saint-Laurent – Adhésion 2017

Dépôt de la demande de renouvellement de membre de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2017-2018.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent pour 2017-2018 au montant de 489,79\$.

2017-10-246.11.3

11.3 Loisirs Kakou – Embauche « Kin-Ball »

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER M. Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture, d'embaucher Mme Marie-Claude Poulin au poste d'entraîneuse de Kin-Ball pour la session automne-hiver 2017;

QUE monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs, soit autorisé à signer le contrat de travail avec l'employée concernée.

2017-10-247.11.4

11.4 Loisirs Kakou – Embauche « Équilibre et maintien »

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER M. Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture, d'embaucher Mme Geneviève Fraser au poste d'entraîneuse d'équilibre et maintien pour la session automne- hiver 2017;

QUE monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs, soit autorisé à signer le contrat de travail avec l'employée concernée.

2017-10-248.11.5

11.5 Loisirs Kakou – Embauche « Yoga et équilibre »

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER M. Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture, d'embaucher Mme Johanne Martel au poste d'entraîneuse de yoga et équilibre pour la session automne- hiver 2017;

QUE monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs, soit autorisé à signer le contrat de travail avec l'employée concernée.

2017-10-249.11.6

11.6 Loisirs Kakou – Autorisation de paiement « Soccer »

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à payer le montant de 120,00 \$ à Madame Valérie Gosselin, entraîneuse de soccer, pour 6 pratiques de soccers réalisées à l'été 2017.

12. FINANCES

2017-10-250.12.1

12.1 Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud – Invitation au 22^e souper-bénéfice

Dépôt d'une invitation au souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud qui se tiendra à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, le 21 octobre 2017, à compter de 17 h30.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil accepte que madame Ghislaine Daris, mairesse, assiste au souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud qui se tiendra à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, le 21 octobre 2017, à compter de 17 h30 et accepte d'en défrayer les coûts d'inscription au montant de 75 \$ plus taxes.

2017-10-251.12.2

12.2 Nation Malécite de Viger – Confirmation de financement

Dépôt de la demande de financement à Patrimoine canadien pour la tenue de l'activité Deux Nations, Une Fête en août 20178.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de reconduire l'appui en espèces de 2 000 \$ et en nature de 1 650 \$ pour la tenue du festival Deux Nations, Une Fête en août 2018.

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse, soit autorisée à signer la confirmation de soutien de la demande de financement de Patrimoine canadien.

2017-10-252.12.3

12.3 Club de golf de Cacouna – Demande de financement

Dépôt d'une demande de commandite supplémentaire du Club de golf de Cacouna pour le 120^e tournoi.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil accepte de verser la somme de 1000,00\$ en tant que commandite supplémentaire pour le 120^e tournoi de golf du club.

2017-10-253.12.4

12.4 Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB – Demande de financement

Dépôt du renouvellement de l'adhésion à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB.

Il est proposé par monsieur Gilles D'amour
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 20 \$ afin de renouveler son adhésion à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB et de donner un don supplémentaire de 100,00\$.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

13.1 Avis de motion – Règlement bunker

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Beaulieu, conseiller no. 2, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement anti-bunker sera déposé au conseil.

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil – 13 novembre 2017 à 19h30

14.2 Période de dépôt de candidature pour les élections municipales – Du 22 septembre au 6 octobre 2017

14.3 Date de vote par anticipation – 29 octobre 2017, de 12 h 00 à 20 h 00

14.4 Date du scrutin – 5 novembre 2017, de 10 h 00 à 20 h 00

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20h35 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
maire

Cédrick Gagnon
directeur général
